



**Programme des  
Nations Unies pour  
l'environnement**



Distr.  
Restreinte

UNEP/OzL.Pro/ExCom/45/13  
4 mars 2005

FRANÇAIS  
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITÉ EXÉCUTIF  
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS  
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL  
Quarante-cinquième réunion  
Montréal, 4 – 8 avril 2005

**RETARDS DANS LA MISE EN ŒUVRE DES PROJETS**

Aperçu

1. Ce document est déposé dans le cadre du suivi des décisions prises lors de précédentes réunions du Comité exécutif au sujet des projets présentant des retards de mise en œuvre. Les rapports des agences bilatérales et d'exécution sur ces projets sont à la disposition des membres du Comité exécutif, sur demande.

2. La Section I traite des projets présentant des retards de mise en œuvre et sur lesquels des rapports ont été exigés; la Section II présente les projets sur lesquels des rapports de situation ont été exigés en raison de la lenteur de leur mise en œuvre et la Section III regroupe les projets dont les agences d'exécution ont proposé l'annulation. La Section IV examine l'incidence des projets retardés et annulés sur la conformité.

**Section I : Projets présentant des retards de mise en œuvre**

3. 85 projets en cours se retrouvent dans cette catégorie : il s'agit de projets dont l'achèvement était prévu il y a plus d'un an ou pour lesquels les décaissements ont eu lieu plus de 18 mois après la date d'approbation du projet. La Banque mondiale compte 35 projets dans cette catégorie, l'ONUDI 15, le PNUD 13, le PNUE 8, la France 8 et l'Allemagne 6.

4. Les agences d'exécution et bilatérales ont classé les causes de retards dans la mise en œuvre de ces projets en sept catégories (A à G).

5. Le Tableau 1 regroupe toutes les causes de retards mentionnées dans les rapports des agences. Le nombre total des causes de retards dépasse le nombre de projets présentant des retards car dans certains projets les retards étaient imputables à plusieurs causes. Il ressort du Tableau 1 que la plupart des retards sont imputables à l'entreprise bénéficiaire (38) et à des événements externes (21).

Tableau 1**CATEGORIES DE RETARDS DANS LA MISE EN ŒUVRE, PAR AGENCE**

Catégorie		France	Allemagne	Banque mondiale	PNUD	PNUE	ONUDI	Total
A	Agences d'exécution ou exécutantes	3		15			1	19
B	Entreprise	3		26	3	1	5	38
C	Raisons techniques	1		5	1	2	4	13
D	Gouvernement	1		2	4	2	1	10
E	Externes			17	1	3		21
F	Décisions du Comité exécutif							
G	Ne s'applique pas	2			4		5	11
N/D	Non disponible		6					6

Progrès dans l'élimination des causes de retards

6. Les agences ont signalé des progrès divers. Vingt-six projets présentant des retards à la 44<sup>ème</sup> Réunion ont été achevés et un projet a fait des progrès, soit en atteignant un nouvel objectif ou en éliminant son retard de mise en oeuvre. Ce projet peut être considéré comme revenu à la normale et n'aura plus à fournir de rapport; la date d'achèvement indiquée dans le rapport périodique déposé à la 43<sup>ème</sup> Réunion servira pour les prochaines évaluations de retards.

Projets présentant certains progrès

7. Trente-huit projets se retrouvent dans cette catégorie et continueront à faire l'objet d'une surveillance. Cependant, il convient de noter que les projets approuvés il y a plus de trois ans doivent continuer à faire l'objet d'une surveillance conformément à la Décision 32/4 et ne peuvent donc être retirés de la liste des projets à surveiller avant leur achèvement final, quelle que soit l'étendue des progrès réalisés.

Projets avec des échéances

8. Des objectifs et des échéances avaient été fixés pour trois projets lors de la 44<sup>ème</sup> Réunion. L'un d'eux est terminé, à savoir le projet d'assistance technique pour un programme technique et de sécurité, destiné à aider les PME dans la fabrication de produits aérosols (Phase I) en Inde (IND/ARS/29/TAS/244).

9. Le Tableau 2 regroupe les projets qui comportent des échéances et qui doivent présenter un rapport sur la réalisation de leurs objectifs au Comité exécutif. Si ces projets ne sont pas achevés, le Comité prendra note de leur annulation automatique.

Tableau 2**PROJETS AVEC ÉCHÉANCES, TENUS DE REMETTRE UN RAPPORT À LA 45E RÉUNION**

Agence	Code	Titre du projet	Échéances	Mesure envisagée si l'objectif n'est pas atteint
PNUD	IND/ARS/28/INV/221	Élimination du CFC par substitution des propulseurs d'aérosols à base d'hydrocarbures à Syncaps.	Achèvement du projet en mars 2005	Annulation automatique
PNUE	GLO/SEV/19/TAS/112	Modules de formation sur la gestion de l'élimination des SAO dans les PME	Achèvement du projet d'ici le 1er avril 2005 (Décision 42/15)	Annulation automatique

10. Le PNUD prévoit annoncer l'achèvement du projet d'aérosols à Syncaps en Inde (IND/ARS/38/INV/221) mais attend les résultats d'une mission menée en mars 2005 pour le confirmer.

11. Le PNUE a indiqué qu'il aura terminé le projet sur le matériel de formation (GLO/SEV/19/TAS/112) d'ici l'échéance et qu'il déposera le document final à la réunion du Comité exécutif.

12. Des lettres d'annulation éventuelle ont été envoyées aux pays et aux agences pour les projets suivants (Tableau 3) dont les rapports de situation sont attendus à la 45<sup>ème</sup> réunion.

Tableau 3

**PROJETS NE PRÉSENTANT AUCUN PROGRÈS DEPUIS DEUX RÉUNIONS  
CONSÉCUTIVES QUI SE VERRONT IMPOSER DES ÉCHÉANCES ET DES  
OBJECTIFS SUITE AUX RAPPORTS REMIS À LA 45EME RÉUNION**

Agence	Code	Titre du projet	Observations	Mesure en l'absence de progrès
BIRD	JOR/ARS/31/INV/64	Substitution des propulseurs d'aérosols à base d'hydrocarbures au CFC-12 à l'usine d'aérosols de Arab Chemical Industries	En attente du rapport à la réunion	Fixer une échéance et un objectif
BIRD	PAK/FOA/23/INV/20	Projet cadre : Conversion à une technologie sans CFC dans la fabrication de mousse de polyuréthane rigide (plastique thermo durci)	En attente du rapport à la réunion	Fixer une échéance et un objectif
BIRD	PAK/FOA/25/INV/25	Projet cadre final : Conversion au HCFC-141b et à une technologie de gonflage à l'eau dans la fabrication de mousse de polyuréthane rigide (plastique thermo durci)	En attente du rapport à la réunion	Fixer one échéance et un objectif
PNUD	LIB/FOA/32/INV/05	Elimination du CFC-11 par la conversion au chlorure de méthylène dans la fabrication de mousse de polyuréthane flexible à Sebha Unit	En attente du rapport à la réunion	Fixer une échéance et un objectif
PNUD	LIB/FOA/32/INV/08	Elimination du CFC-11 par la conversion au chlorure de méthylène dans la fabrication de mousse de polyuréthane flexible à Ben Ghazi Unit	En attente du rapport à la réunion	Fixer une échéance et un objectif

13. S'il est établi, d'après le rapport, qu'aucun progrès n'a été réalisé depuis la dernière réunion, le pays et l'agence concernée devront convenir d'un objectif et d'échéances dont le Comité exécutif prendra note.

14. Le Gouvernement de la Jordanie a indiqué que le projet Arab Chemical Industries était terminé (JOR/ARS/31/INV/64). La Banque attend la confirmation de l'élimination des équipements à base de CFC avant de déclarer le projet achevé, conformément à la Décision 28/2. La Banque s'attend à recevoir le certificat de destruction entre la rédaction de ce rapport et la tenue de la réunion

15. Pour les projets de plastique thermo durci au Pakistan (PAK/FOA/23/INV/20 et PAK/FOA/23/INV/25), la Banque mondiale a signalé que les problèmes liés à la machinerie qui reste à installer et à l'entretien après-vente étaient en train de se résoudre avec le Gouvernement

et le fournisseur mais que les CFC n'ont pas été éliminés. La Banque a précisé que le prochain objectif de ce projet serait fixé lors d'une mission en février 2005.

16. Le projet de mousse du PNUD en Libye est examiné à la Section IV "Incidence des projets retardés et annulés sur la conformité" où l'agence précise qu'elle fera rapport sur le prochain objectif du projet à partir des résultats d'une mission prévue.

#### Projets ne présentant aucun progrès - lettre d'annulation éventuelle

17. Les projets qui pour une première fois ne signalent aucun progrès, figurent au Tableau 4. Selon les procédures existantes, le Secrétariat enverra des avis d'annulation éventuelle pour ces projets.

Tableau 4

### PROJETS SANS PROGRES

Agence	Code	Titre du projet	Montants nets approuvés (\$US)	Montants décaissés (\$US)
France	SYR/REF/29/INV/48	Conversion technologique du CFC-11 au HCFC-141b et du CFC-12 au HFC-134a dans la fabrication d'équipements de réfrigération commerciale à Sarkisian Refrigerators	57 783	0
France	SYR/REF/29/INV/53	Conversion technologique du CFC-12 au HFC-134a dans la fabrication d'équipements de réfrigération commerciale à Shoukairi and Co.	33 359	0
France	SYR/REF/29/INV/56	Réduction des émissions de CFC dans la climatisation centrale	143 000	8 251
Allemagne	ALG/FOA/32/INV/45	Conversion du SOFTPM, Choupot Oran, à une technologie au dioxyde de carbone liquide	498 400	480 700
BIRD	PAK/FOA/29/INV/34	Conversion du CFC-11 à une technologie aqueuse dans la fabrication de semelles de chaussure en mousse de polyuréthane rigide à Jaguar Industries	279 280	0
PNUD	MAL/ARS/19/INV/85	Projet cadre pour l'élimination des SAO dans les PME du secteur des aérosols	1 486 660	1 183 499
PNUE	ARG/SEV/30/TAS/104	Assistance en matière de politique pour la conception et la mise en oeuvre d'un système de permis d'importation/exportation en Argentine	90 000	38 670
ONUDI	IRA/FOA/28/INV/50	Élimination des SAO dans la fabrication de plaques de mousse de PU flexible par le recours à une technologie de gonflage au CO2 liquide à Bahman Plastic Co.	485 929	418 445

18. Les agences ont accepté l'évaluation d'absence de progrès pour tous les projets, sauf celui du PNUE, "Assistance en matière de politique pour la conception et la mise en oeuvre d'un système de permis d'importation/exportation en Argentine" (ARG/SEV/30/TAS/104).

#### Projet d'assistance en matière de politique (ARG/SEV/30/TAS/104)

19. Le PNUE avait mentionné à la 43<sup>ème</sup> réunion la remise d'un "dernier rapport" à l'Unité nationale d'ozone (UNO) sur ce projet. Le PNUE annonce maintenant, à la 45<sup>ème</sup> réunion, un

amendement au mémoire d'entente alors que le projet est pratiquement terminé. Le PNUE a précisé que de la formation et des équipements additionnels seraient fournis dans le cadre de l'amendement au mémoire d'entente.

20. Le PNUE a confirmé que la formation et les équipements supplémentaires ne faisaient pas partie du projet initial parce qu'au moment de sa formulation et surtout de la mise en place du système de permis, on ne prévoyait pas ce besoin d'équipements (un serveur) pour garantir la sécurité et la fiabilité aux usagers, tout en permettant son application efficace pour prévenir le commerce illicite. Le PNUE a précisé qu'il fallait une formation additionnelle (renforcement de la capacité) pour faire fonctionner les équipements et permettre à l'UNO d'assumer la responsabilité de leur fonctionnement.

21. Le Secrétariat a conclu à l'absence de progrès dans ce projet puisque l'agence avait indiqué à la 43<sup>ème</sup> réunion qu'il était presque achevé. Le PNUE propose maintenant d'élargir le projet. Toutefois, le Comité exécutif pourrait examiner si ces activités additionnelles sont admissibles, sur la base d'une proposition de projet révisé, incluant les coûts et les objectifs modifiés, qui serait soumise à la 46<sup>ème</sup> réunion.

22. Le Tableau 5 présente les projets qui n'ont réalisé aucun progrès et sur lesquels le Comité exécutif attend des rapports.

Tableau 5

**PROJETS TENUS DE DÉPOSER UN RAPPORT À LA 45EME RÉUNION  
ET QUI, EN L'ABSENCE DE PROGRES, POURRAIENT RECEVOIR  
UNE LETTRE D'ANNULATION ÉVENTUELLE**

Agence	Code	Titre du projet	Observations	Mesure en l'absence de progrès
BIRD	ARG/REF/18/INV/39	Elimination du CFC à l'usine de fabrication de réfrigérateurs domestiques Neba S.A.	En attente du rapport à la réunion	Lettre d'annulation éventuelle
PNUD	CUB/ARS/34/INV/18	Elimination du CFC-12 dans la fabrication d'insecticides et d'aérosols techniques par la conversion à un propulseur à base d'hydrocarbure à l'usine d'aérosols CIDT	En attente du rapport à la réunion	Lettre d'annulation éventuelle
PNUE	GLO/SEV/29/TAS/198	Complément pour la traduction et l'impression de quatre guides et modules de formation en arabe, chinois, français et espagnol	En attente du rapport à la réunion	Lettre d'annulation éventuelle

23. S'il est établi, à partir du rapport, qu'aucun progrès n'a été réalisé depuis la dernière réunion, une lettre d'annulation éventuelle devrait être envoyée.

24. La Banque a indiqué que le nouveau propriétaire du projet de réfrigération Neba S.A. en Argentine (ARG/REF/18/INV/39) négociait une date de livraison des équipements avec

Impianti. Selon les dernières informations, il y avait une grève dans l'entreprise. La Banque attend des nouveaux propriétaires un calendrier de mise en oeuvre révisé, à la suite d'une mission prévue en mars 2005.

25. Le PNUD a indiqué que le retard dans le projet d'aérosols CIDT à Cuba était dû à un problème de visa (CUB/ARS/34/INV/18). L'agence a précisé qu'une fois la formation terminée, le fournisseur installerait les équipements et le projet serait achevé. L'agence s'attend à pouvoir déposer à la 45<sup>ème</sup> réunion un rapport mentionnant des progrès.

26. Le PNUE a indiqué que la version française finale du projet de traduction des guides (GLO/SEV/29/TAS/198) serait imprimée et envoyée au Secrétariat du Fonds d'ici la 45<sup>ème</sup> réunion. Le Secrétariat fera rapport sur ce point à la réunion

## **Section II : Projets tenus de présenter des rapports de situation**

27. Bien que les projets de renforcement des institutions, de stockage des halons, de formation des agents de douane, de récupération et de recyclage ainsi que de démonstration ne soient pas assujettis aux procédures d'annulation, le Comité exécutif a néanmoins décidé de continuer à les surveiller, le cas échéant (Décision 36/14 (b)).

28. Les agences ont remis des rapports de situation additionnels et, étant donné que les rapports périodiques annuels seront déposés à la 46<sup>ème</sup> réunion, aucun rapport de situation additionnel n'est requis.

### Projet de stockage des halons en Thaïlande

29. Dans le cadre de la surveillance du projet de stockage des halons en Thaïlande par le biais de rapports de situation additionnels, la Banque mondiale a informé le Comité exécutif dans son rapport à la 44<sup>ème</sup> réunion que ce pays avait choisi un centre d'échange d'informations électronique au lieu de l'installation de stockage incluse dans le projet approuvé par le Comité exécutif (THA/HAL/29/TAS/121). La Banque a indiqué qu'elle planifiait une mission à la fin octobre 2005 pour fixer les prochaines étapes du projet.

30. La Banque a précisé que pour permettre au pays de s'attaquer à l'élimination des halons, elle avait retenu les services d'un consultant international qui fournirait, entre autres, diverses alternatives pour l'élimination des halons contaminés. Le consultant devait faire rapport en février 2005.

31. Tel qu'indiqué dans les observations du Secrétariat sur ce projet à la 44<sup>ème</sup> réunion du Comité, il semble nécessaire que le Comité exécutif se prononce sur le changement d'approche puisque la Banque a indiqué qu'une installation de stockage ne serait pas nécessaire en dépit du fait que la plupart des fonds du projet étaient destinés à une telle installation. Certains montants devraient donc être remboursés. La proposition initiale incluait 207 500 \$US pour une installation de récupération centralisée et 13 250 \$US de frais d'exploitation dans le volet de la Banque mondiale pour ce projet. Le volet suédois (200 000 \$US) représentait de l'assistance technique et de la formation.

32. Le Comité exécutif pourrait demander à la Banque de déposer une proposition de projet révisée à la 46<sup>ème</sup> réunion, avec les coûts et objectifs modifiés, avant de poursuivre, étant donné le changement proposé par rapport au projet approuvé initialement.

### Section III : Projets dont l'annulation éventuelle est proposée à la 45<sup>ème</sup> Réunion

33. Les projets sont annulés, soit d'un commun accord entre les agences d'exécution et les pays concernés, soit selon les procédures d'annulation de projet qui prévoient l'annulation automatique lorsque les objectifs ou les échéances ne sont pas respectés. Les activités de préparation de projet et certaines activités d'assistance technique sont annulées à la suggestion des agences d'exécution et du Secrétariat.

#### Annulations d'un commun accord

34. L'annulation de deux projets a été convenue d'un commun accord entre le pays et l'agence d'exécution concernée. Les raisons de l'annulation sont précisées, selon la Décision 40/16 (b), afin de permettre au Comité exécutif de tenir compte du motif d'annulation dans ses décisions d'annulation. L'élimination réalisée par ces deux projets a été enregistrée conformément à la Décision 39/13 (b).

Tableau 6

#### **PROJETS DONT L'ANNULATION EST PROPOSÉE D'UN COMMUN ACCORD**

Agence	Code	Titre du projet	Montants nets approuvés (\$US)	Montants décaissés (\$US)	Raison de l'annulation	Élimination de PAO réalisée
France	IRA/SEV/26/TAS/36	Étude sur les petites et moyennes entreprises	75 000	20 000	Le projet n'est plus nécessaire suite à l'approbation d'un plan national d'élimination des SAO	0
ONUDI	MDN/ARS/32/INV/17	Élimination du CFC 11/12 dans la fabrication des aérosols par la conversion à des HFC et des propulseurs aux hydrocarbures à Alkaloid A.D.	110 000	86 271	La société a cessé la production d'aérosols	25

### Section IV : Incidence des projets retardés et annulés sur la conformité

35. L'annulation des projets peut avoir une incidence sur la conformité. A l'heure actuelle, deux projets de mousse en Libye peuvent avoir une certaine incidence sur la conformité puisque ce pays doit atteindre des objectifs à des dates précises pour se conformer au plan d'action visant son retour à la conformité, approuvé par la Quinzième Réunion des Parties (Décision XV/36). Il s'agit du projet de mousse de polyuréthane flexible à Sebha Unit en Libye (LIB/FOA/32/INV/05) pour l'élimination de 26 tonnes PAO et du projet de mousse de polyuréthane flexible à Ben Ghazi Unit en Libye (LIB/FOA/32/INV/08) pour l'élimination de 31 tonnes PAO. Le PNUD a indiqué qu'après plusieurs tentatives, le Gouvernement avait autorisé



une mission PNUD/BSAP en mars 2005, date à laquelle les retards associés à ces deux projets pourraient être résolus. Selon les procédures d'annulation de projets, le PNUD et la Libye doivent convenir des échéances et objectifs à fixer pour ces projets. Le PNUD a précisé qu'il ferait rapport sur ces projets à la 45<sup>ème</sup> réunion.

## RECOMMANDATIONS

Le Comité exécutif pourrait envisager:

1. Prendre note, avec gratitude, des rapports sur les projets présentant des retards de mise en œuvre, transmis au Secrétariat par la France, l'Allemagne et les quatre agences d'exécution et contenus dans le document sur les projets présentant des retards de mise en œuvre (UNEP/OzL.Pro/ExCom/45/13);
2. Prendre note que le Secrétariat et les agences d'exécution appliqueront les mesures prévues suite à l'évaluation du Secrétariat, à savoir la réalisation de progrès, de certains progrès et d'aucun progrès, feront rapport et aviseront les gouvernements et les agences d'exécution, le cas échéant [y compris après avoir entendu, à la présente réunion, un rapport sur les progrès du projet d'aérosols CIDT à Cuba (CUB/ARS/34/INV/18), mis en œuvre par le PNUD] ;
3. Prendre note de l'achèvement de 26 projets sur les 85 avec des retards de mise en œuvre [y compris après les rapports entendus à la présente réunion sur le projet d'aérosols Syncap en Inde (IND/ARS/28/INV/221), mis en œuvre par le PNUD ; les modules de formation pour les PME (GLO/SEV/19/TAS/112), mis en œuvre par le PNUD ; le projet d'aérosols Arab Chemical Industries en Jordanie (JOR/ARS/31/INV/64), mis en œuvre par la Banque mondiale et la traduction des guides (GLO/SEV/29/TAS/198), mis en œuvre par le PNUD];
4. Adopter les échéances et objectifs mentionnés dans le tableau suivant:

Agence	Code	Titre du projet	Objectifs
PNUD	LIB/FOA/32/INV/05	Elimination du CFC-11 par la conversion au chlorure de méthylène dans la fabrication de mousse de polyuréthane flexible à Sebha Unit	En attente du rapport à la réunion
PNUD	LIB/FOA/32/INV/08	Elimination du CFC-11 par la conversion au chlorure de méthylène dans la fabrication de mousse de polyuréthane flexible à Ben Ghazi Unit	En attente du rapport à la réunion
Banque mondiale	PAK/FOA/23/INV/20	Projet cadre : Conversion à une technologie sans CFC dans la fabrication de mousse de polyuréthane rigide (plastique thermo durci)	En attente du rapport à la réunion
Banque mondiale	PAK/FOA/25/INV/25	Projet cadre final : Conversion au HCFC-141b et à une technologie de gonflage à l'eau dans la fabrication de mousse de polyuréthane rigide (plastique thermo durci)	En attente du rapport à la réunion

5. Demander au PNUE de remettre une proposition de projet révisée avant d'entreprendre toute autre activité dans le projet "Assistance en matière de politique pour la conception et la mise en oeuvre d'un système de permis d'importation/exportation en Argentine" (ARG/SEV/30/TAS/104), pour examen à la 46<sup>me</sup> réunion du Comité exécutif et qui inclurait les coûts révisés et les objectifs du projet, à la lumière des lignes directrices actuelles et des précédents;
6. Prendre note des lettres d'annulation éventuelle pour les projets suivants :

Agence	Code	Titre du projet	Observations
France	SYR/REF/29/INV/48	Conversion technologique du CFC-11 au HCFC-141b et du CFC-12 au HFC-134a dans la fabrication d'équipements de réfrigération commerciale à Sarkisian Refrigerators en Syrie	Tel que convenu entre le Secrétariat et l'agence
France	SYR/REF/29/INV/53	Conversion technologique du CFC-12 au HFC-134a dans la fabrication d'équipements de réfrigération commerciale à Shoukairi & Co. en Syrie	Tel que convenu entre le Secrétariat et l'agence
France	SYR/REF/29/INV/56	Réduction des émissions de CFC dans la climatisation centrale en Syrie	Tel que convenu entre le Secrétariat et l'agence
Allemagne	ALG/FOA/32/INV/45	Conversion de SOFTPM, Choupot Oran, à une technologie au DCL en Algérie	Tel que convenu entre le Secrétariat et l'agence.
BIRD	PAK/FOA/29/INV/34	Conversion du CFC-11 à une technologie aqueuse dans la fabrication de semelles de chaussures en mousse de polyuréthane rigide à Jaguar Industries au Pakistan	Tel que convenu entre le Secrétariat et l'agence.
PNUD	MAL/ARS/19/INV/85	Projet cadre pour l'élimination des SAO dans les PME du secteur des aérosols en Malaisie	Tel que convenu entre le Secrétariat et l'agence.
ONUDI	IRA/FOA/28/INV/50	Élimination des SAO dans la fabrication des plaques de mousse de PU flexible par le recours à une technologie de gonflage à base de CO2 liquide Bahman Plastic Co. en République islamique d'Iran	Tel que convenu entre le Secrétariat et l'agence.
BIRD	ARG/REF/18/INV/39	Élimination des CFC à l'usine de fabrication de réfrigérateurs domestiques de Neba S.A. en Argentine	Après examen du rapport lors de la présente réunion.

7. Prier la Banque mondiale de déposer une proposition de projet révisée, avant d'entreprendre toute autre activité dans le projet de stockage des halons en Thaïlande (THA/HAL/29/TAS/121), qui préciserait les coûts modifiés et les objectifs du projet, pour examen à la 46<sup>me</sup> réunion du Comité exécutif à la lumière des lignes directrices actuelles et des précédents; et
8. Prendre note de l'annulation d'un commun accord entre l'agence et le pays concerné, des projets suivants :
  - a) Étude sur les PME (IRA/SEV/26/TAS/36) en République islamique d'Iran, projet mis en œuvre par la France, avec un décaissement de 20 000 \$US à la fin de 2003, sur le montant approuvé de 75 000 \$US pour le projet ; l'annulation étant due

au fait que le projet n'est plus nécessaire suite à l'approbation d'un plan national d'élimination des SAO ; et

b) Elimination des CFC 11/12 dans la fabrication d'aérosols par la conversion à des HFC et propulseurs aux hydrocarbures à Alkaloid A.D. (MDN/ARS/32/INV/17) en Macédoine, projet mis en œuvre par l'ONUDI, avec un décaissement de 86 271 \$US à la fin de 2003 sur le montant de 110 000 \$US approuvé pour le projet ; la raison de l'annulation étant la cessation de la production d'aérosols par la société.